

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports Question n° 103

Jeunesse et Sports

REF : DJS2013008

Signataire : MB/CL

Séance du Conseil Municipal du 21/03/2013

RAPPORTEUR : Omar AIT BOUALI

OBJET : Attribution de bourses lors de la commission du 6 février 2013 dans le cadre du Contrat Local Jeunes "Auber+"

EXPOSE :

L'objet de la présente délibération est de procéder à l'attribution nominative de bourses, conformément aux principes du projet « Contrat Local Jeunes Auber+ », approuvés par délibération du Conseil municipal, réuni lors de sa séance du 12 Avril 2012.

Il vous est proposé d'attribuer les bourses dont les montants, les bénéficiaires et l'objet, figurent en annexe de la délibération.

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports

Jeunesse et Sports

REF : DJS2013008

Signataire : MB/CL

OBJET : Attribution de bourses lors de la commission du 6 février 2013 dans le cadre du Contrat Local Jeunes "Auber+"

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la délibération n°177 du 28 juin 2008 relative à la mise en place du Contrat Local Jeunes « Auber+ »,

Vu la délibération n°110 du 12 avril 2012 relative à la convention de partenariat entre la Commune d'Aubervilliers et le(s) jeunes albertivillariens(nes),

Vu le budget communal,

Considérant que la commune a la volonté, par le Contrat Local Jeunes « Auber+ », d'assurer l'égalité des chances à tous les jeunes Albertivillariens(nes) en leur permettant de réaliser leurs projets scolaires, professionnels, sportifs et culturels sans que les conditions financières ne soient un obstacle à leur réalisation,

Considérant le besoin d'inciter les jeunes à participer à une action d'utilité sociale en contrepartie de l'attribution de la bourse Contrat Local Jeunes « Auber+ »,

Considérant que les demandes de soutien dans le cadre du Contrat Local Jeunes « Auber+ » formulées par les jeunes albertivillariens(nes) et l'avis favorable rendu par la commission d'attribution du 6 février 2013,

Considérant que les bourses attribuées dans le cadre du Contrat Local Jeunes « Auber+ » sont allouées, sous réserve de la production de justificatifs de la réalisation du projet et d'une attestation de réalisation de la mission d'utilité sociale dans la cadre de sa contrepartie,

A l'unanimité

DELIBERE :

DIT que les bourses dont le principe et les montants ont été approuvés par délibération susvisée du 12 avril 2012 sont respectivement attribuées aux jeunes albertivillariens(nes) mentionné(s) dans la liste ci-dessous.

Noms Prénoms	Projets soutenus	Montant de l'aide
ADDOH Axel	Permis de conduire	400 €
ARETHAS Cyril	Permis D	2000 €
AZZAZ Radhi	Permis moto	379 €
BEN BAHA Warda	Permis de conduire	400 €
BEN HADJ Sarah	Voyage de fin d'études au Brésil (stage non rémunéré)	2 000 €
BEN MARZOUG Yanis	BAFA	176 €
BENNOUR Walid	Permis de conduire	400 €
BICHARD Céline	Permis de conduire	400 €
BINDICKOU Smart	Permis de conduire	400 €
BOURQUIN Zeldia	Projet culturel et artistique (avec une classe de 3 ^{ème} du Collège Rosa Luxembourg)	400 €
BRASSELEUR Mégan	Formation esthétique cosmétique	1 770 €
CISSE Mbonbeyama	Voyage scolaire	150 €
COULIBALY Arouna	BAFA	216 €
EGALITE Catherine	BAFA	187 €
HALIME Yamina	Permis de conduire	400 €
HAMOUCHE Mezhoura	BAFA	176 €
HUYNH Thierry	Permis de conduire	300 €
LE CHARPENTIER Pierre (Professeur d'EPS au Lycée d'Alembert)	Pratique du surf et sensibilisation à la protection durable (projet collectif)	1200 €
MESSAOUDENE Youssef	Ecole EPITECH	1 500 €
SINGH Ramneek	Formation BTS SIO (Service Informatique aux Organisations)	1 750 €
SISSOKO Aboubacar	Permis D	2 000 €
YANHOUI Therence	BAFA	116 €
ZABAREL Thierry	Permis de conduire	400 €
Nombre de jeunes : 23		17 120 €

AUTORISE le Maire à signer les conventions relatives au partenariat du Contrat Local Jeunes « Auber+ » entre la commune et les jeunes.

DIT que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget communal sur les imputations suivantes :

service	chapitre	article	fonction	code action	dispositif
403	67	6714	422	PIJ	AUBER +

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 29/03/2013

Publié le : 27/03/2013

Certifié exécutoire le : 29/03/2013

Pour le Maire
L'Adjoint délégué